



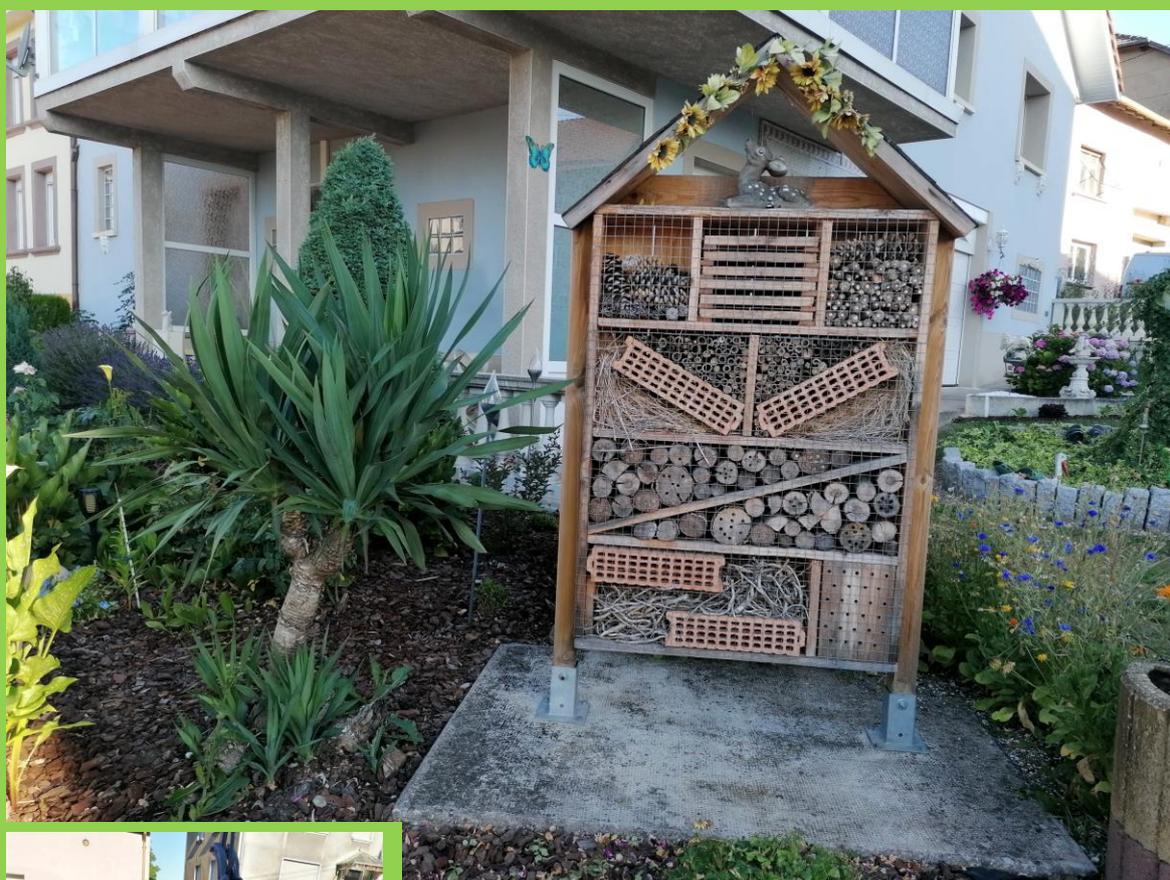
LEYVILLER INFO

N°32

Tel: 03 87 05 03 65 - Fax: 03 87 05 03 69

E-mail: mairiedeleyviller@wanadoo.fr

Site: <https://leyviller.fr>



Juillet 2022

Bulletin édité par le conseil municipal

Sommaire

Le mot du maire

Page 2

La vie du village

Pages 3 à 5

- L'Ecole

Pages 6 à 10

- Les Pompiers

Page 11

- L'ASL

Page 12

-L'APCL

Page 13

Décisions du CM

Pages 14 et 15

Infos divers

Page 16

La hausse des prix des matériaux et notamment de l'énergie pour chauffer les bâtiments ont littéralement explosé, ce qui nous oblige à réfléchir pour changer notre mode de chauffage de l'école qui consomme environ 7000 litres de fuel.

Toujours dans la même optique d'économie d'énergie nous allons remplacer les lampes sodium de l'éclairage public par des plateaux leds dans toutes les rues du village. Ce qui nous permettra de diviser par 3 la facture d'électricité.

La bonne gestion de notre forêt communale nous a permis de vendre notre bois destiné à l'industrie dans de bonne condition. La recette de cette vente (87000€) nous permet d'investir davantage pour améliorer le cadre de vie du village.

Par ailleurs il est également prévu de faire la couche de roulement de la rue des Verges et de la rue des Merles ainsi que la création de trottoir dans la rue des Mésanges.

Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine, la couverture du toit de la sacristie sera remplacée par des tuiles neuves

Au vu de la cessation d'activité de plusieurs assistantes maternelles, nous sommes contraints d'envisager la création d'un périscolaire pour la rentrée de septembre 2023.

Le Conseil Municipal, le personnel et moi-même vous souhaitent de bonnes vacances.

Le Maire : BALLIE Daniel



La vie du village

Le 22 avril 2022, Madame Virginie LELONG, responsable du service assainissement et Monsieur Jean-Jacques BALLEVRE, vice-président du service assainissement, en présence de Messieurs Daniel BALLIE et Alain KONIECZNY respectivement maire de Leyviller et maire d'Altrippe, ont inauguré la station d'épuration du réseau d'assainissement des 2 communes. Les représentants des différentes communes de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie étaient également invités



Suite à un coup de vent, nous avons eu la désagréable surprise de retrouver au sol le globe d'un lampadaire de la rue des mésanges. Le globe étant cassé il a été remplacé et remis en place par la société Est Réseaux.



Suite à une manœuvre indélicate d'un chauffeur routier, un fil téléphonique a été arraché au niveau du cimetière ne suscitant pas de gêne pour les usagers mais nécessitant l'intervention des techniciens de chez Orange.



Qu'est-ce ? Un jet d'eau ? Un geyser ? Et non. Il s'agit tout simplement du remplacement par le Syndicat des Eaux de la pompe de la station de pompage de Hellimer.

Comme chaque année à pareille époque, l'embellissement de la place de la mairie et les abords de l'école et de l'église, a été réalisé par Monsieur Denis WAGNER (responsable fleurissement) secondé par Daniel, Jean-Luc et Anne-Marie.



Comment ne pas être attristé et surtout révolté lorsqu'un promeneur nous a rapporté un carton contenant quatre chiots abandonnés dans la forêt de Leyviller. Est-il encore nécessaire de rappeler qu'il existe des services spécialisés auxquels il est possible de faire appel si nécessaire. La police municipal est venu les récupérer à la Mairie pour les ramener chez le vétérinaire.



Le mardi 31 mai 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir la sénatrice, Madame Catherine BELRHITI, avec laquelle nous avons pu échanger sur l'avenir et la gestion de nos petites communes.



L'école de Leyviller

Le Bibus est un bus-bibliothèque qui circule dans les écoles françaises et allemandes.

Il est venu 3 fois et les dames nous ont lu des histoires en allemand. Il y avait aussi des marionnettes qui s'appelaient Maya et Lucien. On a aussi pu emprunter des livres. En cadeau, on a reçu une gomme et une carte.

Emma I., Ellie, Noah, Mirco et Aurélien



Le 1^{er} mars, le jour de Mardi-Gras, les maternelles étaient déguisés en papillon et ils ont défilé dans le village. Ils ont aussi dansé autour des arbres.

Nous, les grands, on a aussi marché dans le village, puis on a pris un goûter en rentrant. On a tous mangé des muffins au chocolat. C'était super bon !

Robin, Éliisa, Gaëlle, Léanne, Coraline et Hugo



L'infirmière scolaire est venue plusieurs jeudis en mai, pour toute l'école et une fois pour les maternelles.

Elle a appris aux maternelles les numéros d'appels d'urgence.

Aux grands, l'infirmière a expliqué les gestes d'urgences en cas de brûlures, coupures, saignements et malaises (PLS).

Paul, Eva, Linda. Louise et Joan



Le 5 mai, nous avons visité le musée Georges de la Tour à Vic-sur-Seille. Les CP/CE1 ont appris à dessiner des portraits et les CE2/CM ont peint des Natures Mortes.

Nous avons appris pleins de choses !

Lily, Thibaut, Rémy et Lou



En avril, aux beaux jours, nous avons peint des crayons gigantesques, des règles et des équerres pour décorer le grillage devant et autour l'école. Comme cela, notre cour sera très jolie.

Lydia, Maëlle, Maëva et Ismaël



Nous avons fait un potager à l'école. Nous avons planté des fruits et des légumes (fraises, carottes, radis, tomates et des choux).

Nous arrosons tous les jours. Il faut l'entretenir et enlever les mauvaises herbes. C'est agréable de cueillir et de goûter ce qui pousse. Nous avons mangé des radis et tout le monde n'a pas aimé.

Clément, Eva B., Maël, Lucie, Valérie et Guillaume



Mardi 21 juin, toute l'école est allée au zoo à Amnéville. On a vu pleins d'animaux : des singes, un ours polaire, des loups, des gorilles, des lions, des tigres blancs, ...
Les CE2/ CM ont vu un spectacle avec des oiseaux.



Les CP/CE1 ont fait un atelier où ils ont pu toucher des écailles de tortue, des plumes de paon et des fourrures de loup.
Pendant ce temps-là, les maternelles ont eu un atelier sur les animaux de la savane. Leur guide leur a raconté une histoire de lionceau qui s'est perdu et qui cherchait sa maman.
C'était génial !

Maël, Zoé, Audrey, Louis, Kenzo et Anaëlle



Le vendredi 24 juin a eu lieu la fête de l'école au foyer. Des jeux ont été installés : le chamboule tout, la pêche aux poissons, le parcours du mini golf, le basket, les échasses, ...

Les mamans nous ont fait de bons gâteaux pour le goûter. Il y avait un stand de maquillage, de la musique des pizzas et des flammes.

On a dansé jusqu'au bout de la nuit.

Tom, Jessy, Rihanna, Ema et Timéo



Bonnes vacances.
Vive la rentrée!!!

L'ASL

Cette année, nous avons pu reprendre les courses en compétitions

Le 04 Avril Klam Frédéric et Felt Marie ont couru le marathon de Cheverny

Bischoff Anne et Alain l'ont fait en duo.



Le 10 Avril nous avons participé au grand défi des Vosges à Niderbronn

Siwanycz Morgan a couru le 42km,

Olmscheid Myriam et Grevin Nadège le 24km,

Lepage Audrey avec Stepien Aline le 12km.

Le 07 Mai Siwanycz Morgan a participé au trail de verriers de 26km à Goetzenbruck.



Comme chaque année, nous organisons la fête du village qui se déroulera le 13, 14 et 15 Août où l'on vous attend nombreux, vous pourrez vous restaurer et passer un excellent moment sur les attractions foraines.

Le comité, ainsi que les membres de l'ASL vous souhaitent de bonnes vacances estivales.

Quelques nouvelles de notre association !

Site: apcl-leyviller.fr

L'APCL

L'association a eu le plaisir de se retrouver le 30 avril pour la marche des retrouvailles suivi d'un barbecue et le 26 juin pour un repas de fin de saison.



A retenir :

Notre marche à pas contés se tiendra cette année à nouveau après quelques années d'absence suite au Covid !

Samedi 8/10/2022 sur le thème "La Magie »

.....



Sortie Marche Gourmande GRIESBACH au Val (68) le dimanche 11 septembre

.....

Tous les 1ers samedis du mois, Le matin à 9 h 00 devant le foyer pour

notre marche locale de 5 ou 10 km !

L'APCL souhaite de bonnes vacances à tout le monde et vous donne rendez-vous à la rentrée.

SEANCE DU 30 MARS 2022

le Conseil Municipal :

- **Approuve :**

- Le compte de gestion 2021, établi par le receveur municipal, à l'unanimité
- Le compte administratif 2021, établi par la commune, avec 10 voix pour et 1 abstention (le Maire).

Les deux comptes présentent les mêmes résultats à savoir

Section de fonctionnement

Dépenses	236 957,22 €	Recettes	282 295,26 €
----------	--------------	----------	--------------

Section d'investissement

Dépenses	351 949,82 €	Recettes	49 326,35 €
----------	--------------	----------	-------------

Résultat de clôture - 257 285,43 €

- **Décide**, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation M 14 2021 comme suit :

Montant à affecter	354 830,08 €
Virement à la section d'investissement (1068)	268 214,49 €
Excédent reporté sur 2022 (002)	86 615,59 €

- **Décide**, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2022 les taux d'imposition des taxes directes

locales votés pour l'exercice 2021, à savoir :	Foncier bâti	27,86 %
	Foncier non bâti	42,52 %

Le produit fiscal total attendu, à inscrire au Budget Primitif 2022, sera de 109 460 €.

- **Décide** de voter les subventions suivantes :

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Leyviller	1010 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
ASL (Association Sportive de Leyviller)	400 € à l'unanimité
Gym club	100 € avec 10 voix pour et 1 voix contre

- **Accepte**, à l'unanimité, de faire les travaux de revêtement rue des vergers et rue des merles

Revêtement rue des vergers 23 050 € HT soit 27 660 € TTC

Revêtement rue des merles 14 190 € HT soit 17 028 € TTC

- **Accepte**, à l'unanimité, de faire les travaux de réfection urgents de la toiture de la sacristie et du toit de l'église suite à un problème d'étanchéité

- Toit de la sacristie : 5485 € HT soit 6033,50 € TTC
- Réparation du toit de l'église : 650 € HT soit 780 € TTC
- Participation du Conseil Fabrique de : 1 000 €
- Demande de subventions à la région de : 1 200 €

- **Accepte**, avec 2 abstentions et 1 voix contre,

- De créer un trottoir rue des mésanges pour un montant estimatif de 33 450 € HT soit 40 140 € TTC
- Autorise le Maire à faire une demande de subvention AMISSUR de 13000 euros

- **Vote et approuve**, à l'unanimité, le budget primitif M 57 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	551 434 €	456 519 €	1 007 953 €
Recettes	551 434 €	456 519 €	1 007 953 €

SEANCE DU 10 JUIN 2022

le Conseil Municipal :

- Approuve la décision de la commission d'appel d'offre et attribue les travaux de rénovation de l'éclairage public à :
 - L'entreprise TPLEC de Loupershouse pour un montant HT de 38 920 € soit 46 704 € TTC.
- Fixe le montant du loyer du logement 8 rue des roses (bas droit) 57660 Leyviller, renouvellement de bail, à 415 € à compter du 1^{er} août 2022 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- En vue du remplacement urgent des 2 ordinateurs de la Mairie le Conseil Municipal, décide d'accepter le devis de JVS pour un montant de 2699 € HT soit 3238,80 € TTC
- Accepte la proposition du Maire de modifier le budget 2022 comme suit :
 - Dépenses d'investissement : compte 2183 : + 5000 €
 - Recettes d'investissement : compte 021 : + 5000 €
 - Dépenses de fonctionnement : compte 023 : + 5000 €
 - Recettes de fonctionnement : compte 73211 : + 5000 €
- Accepte la proposition du Maire de laisser faire des devis pour le remplacement de la chaudière fuel à l'école par des pompes à chaleur.
- D'adopter la modalité de publicité suivante :
Publicité des actes de la commune par publication papier, et dans ce cas, ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.
- Vu la demande des parents d'élèves pour avoir un périscolaire pour la rentrée 2022/2023 et le manque de place chez les assistantes maternelles de la commune de Leyviller et en accord avec les communes de Hellimer et Diffembach-lès-Hellimer
Le Conseil Municipal, avec 10 voix pour et 1 abstention
- Décide d'adhérer au périscolaire de Hellimer et Diffembach-lès-Hellimer dans la limite de 8 places
- Décide d'établir une convention avec les mairies de Hellimer et Diffembach-lès-Hellimer
- Décide de participer au frais de fonctionnement dans la limite des places occupées
- Vu la demande des parents d'élèves pour avoir un périscolaire pour la rentrée 2023/2024 le Maire propose de faire une étude pour transformer les ateliers municipaux en local pour le périscolaire pour la rentrée de septembre 2023, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire avec 9 voix pour et 2 abstentions

SEANCE DU 23 JUIN 2022

le Conseil Municipal :

Le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation des entreprises ayant répondu au marché travaux de réfection de voirie rue des merles et rue des vergers.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal attribue les travaux de réfection de voirie rue des merles et rue des vergers à l'entreprise la moins disante soit :

- L'entreprise MAEVA de Hambach pour un montant HT de 37 080,50 € soit 44 496,60 € TTC

INFORMATIONS GENERALES

Vélo électrique

Si vous envisagez d'investir dans un vélo à assistance électrique, sachez que vous pouvez bénéficier de différentes aides

Aide de la CASAS.

Pour favoriser la pratique de la mobilité douce de sa population, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a créé un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo électrique et ce jusqu'au 16/09/2022. Le montant de cette aide s'élève à 50€ sans conditions de ressources.

Offre réservée aux habitants de la CASAS.

Informations : www.agglo-saint-avold.fr



Aide de la région.

La région Grand Est soutient l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou la transformation d'un vélo en un vélo à assistance électrique en versant une subvention de 200€.

Pour en bénéficier il faut être âgé de plus de 18 ans et résider dans le Grand Est. Cette aide est cumulable avec les aides des collectivités locales et avec la prime vélo de l'Etat.

Informations : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique>

Aide de l'Etat

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'Etat appelée bonus vélo à assistance électrique. Pour connaître les conditions, le montant et les démarches à suivre pour l'obtenir, rendez-vous sur le site : economie.gouv.fr/part rubrique : Bonus vélo.

Déchets : Ce qui change

La suppression du sac orange et l'arrivée du sac transparent le 8 aout 2022

A mettre dans le sac transparent :

Bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et aluminium, briques alimentaires, barquettes, pots gobelets et boites en plastique, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.

Le sac transparent est à sortir le jour de la collecte et à déposer au sol et non dans la poubelle.

La collecte des sacs transparents ce fera les semaines paires.

Les journaux, revues, prospectus, cartonnets sont à déposer dans le conteneur bleu à coté de la salle socioculturelle.

Horaires d'ouverture des déchèteries de Morhange, Valmont, L'Hôpital :

Lundi : matin fermé / de 14h à 18h
Mardi : de 9h à 12h / de 14h à 18h
Mercredi : de 9h à 12h / de 14h à 18h
Jeudi : matin fermé / de 14h à 18h
Vendredi : de 9h à 12h / de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h / de 14h à 18h

Pour les professionnels :

Lundi : de 14h à 18h
Mercredi : de 14h à 18h
Jeudi : de 14h à 18h

Ouverture d'une Agence Générale des Services à Saint-Avoid

Monsieur LONDEY Lionel résident à Leyviller, soutenu par son épouse Claudine, ouvre à Saint-Avoid une agence de Services à la Personne sous l'enseigne « Générale des Services »

L'offre multiservices de l'agence de Saint-Avoid, peut répondre à tous les besoins de services à domicile : ménage, repassage, garde d'enfants, jardinage, petits travaux, etc.....



Pour faire face à un besoin en recrutement important, et afin de compléter son équipe, Monsieur LONDEY recherche actuellement plusieurs

« Héros du quotidien ». Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez postuler, rendez-vous sur les sites : cellulerh@gdservices.fr ou Londey.l@generaledesservices.com

Appel à la vigilance.

Ces derniers temps nous assistons à une recrudescence des cambriolages. Dans le cadre de la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes il vous est demandé d'être très vigilant. Dès que vous avez connaissance d'un fait ou que vous êtes témoin d'une situation particulière

(Démarchage, voiture ou personne qui rôde,) et qui vous paraît suspecte, surtout n'hésitez pas, ayez le réflexe composez le « 17 » (gendarmerie).



Rappel :

L'utilisation de l'aire de jeux multisports est autorisée :

- en semaine de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
- le dimanche de 14 heures à 20 heures
- les mois de mai, juin, juillet, août l'ouverture est prolongée jusqu'à 21 h

Dates à retenir :

Fête Patronale 13, 14 et 15 août

Marche gourmande à Griesbach au val (68) le 11 septembre organisée par l'APCL

Marche " A Pas Contés " le samedi 8 octobre

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances !